



## 11D. SUR LES FINS DERNIÈRES

### G.

MEMORARE NOVISSIMA TUA  
ET IN AETERNUM NON PECCABIS.

Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez jamais.

Le meilleur et le plus puissant moyen que l'Écriture nous propose pour éviter le péché est le souvenir de nos fins dernières. C'est lui qui a tiré tant de libertins de l'abîme de leurs crimes, qui a peuplé les déserts, rempli les monastères et conduit tant de saints personnages au sommet de la perfection. Il est seul capable de convertir tous les pécheurs et de changer la face de l'univers. Avec ce souvenir salutaire, l'homme peut triompher du monde et du démon; il peut sortir victorieux des plus fortes tentations.

En effet, mes frères, qui de nous oserait commettre le péché s'il pensait que la mort doit le surprendre en peu de temps, qu'il doit être cité au tribunal d'un Dieu vengeur pour y rendre compte de toutes ses actions? que l'enfer doit être le partage des pécheurs et la paradis la récompense des justes? Qui pourrait avoir dans le coeur l'affection au péché, tandis

p. 2

qu'il aurait dans l'esprit la pensée de la mort, du jugement, du paradis et de l'enfer? Pour moi, il me semble que l'homme le plus déterminé à commettre l'iniquité, le plus familiarisé avec le crime, le plus indulgent à satisfaire ses passions, devrait être arrêté par ces pensées effrayantes: "Je mourrai, je serai jugé, l'enfer ou la paradis seront mon partage pour l'éternité."

"Seigneur, je suis plus que convaincu de cette importante vérité; donnez-moi des expressions capables d'en persuader mes auditeurs, et qui puissent leur rappeler cet heureux souvenir dans l'occasion. C'est la grâce que je vous demande et que j'espère obtenir par l'entremise de Marie, à qui j'adresse avec confiance la prière ordinaire: AVE MARIA."

Il faut que la pensée de la mort ait une grande vertu, puisque Dieu la voulu d'abord graver dans l'esprit de l'homme comme un préservatif naturel contre le péché: "Dès que vous désobéirez, dit le Seigneur, à Adam, vous mourrez; MORTE MORIEMINI."

Aussi le démon ne put le porter au péché qu'après lui avoir arraché cette pensée en lui persuadant qu'il pouvait manger du fruit défendu sans craindre la mort. NE QUAQUAM MORTE MORIEMINI. Il fut innocent tandis que le souvenir de la mort fut présent

p. 3:

à son esprit. Il ne devient criminel que lorsqu'il l'eut perdu. Tout dans le souvenir de la mort est propre à nous donner de l'horreur pour le péché: la certitude de la mort, l'incertitude du moment où elle viendra fondre sur nous, ses effets doivent nous faire appréhender le péché.

<sup>1</sup> La certitude de la mort:

L'arrêt est prononcé, tous les hommes mourront:

STATUM EST OMINIBUS SEMEL MORI. C'est une vérité sur laquelle les plus incrédules ne peuvent pas former le

moindre doute. La mort frappe les rois sur leurs trônes comme les derniers de leurs sujets dans leurs chaumières. Le pauvre, le riche, les grands et les petits tomberont sous ses coups. Aucun homme n'en a été ni n'en sera exempt.

Jésus-Christ lui-même, en se revêtant de notre nature, s'y est assujéti.

“Je mourrai, peut dire chacun de nous; un jour on dira de moi: IL EST MORT, IL EST DESCENDU DANS LE TOMBEAU.”  
Réflexions salutaires et capables de calmer les passions les plus fortes. Mais autant que la mort est certaine, autant le moment de la mort est incertain. Tantôt l'Écriture nous la représente comme un larron qui vient de nuit, tantôt comme un éclair qui frappe subitement la vue, tantôt comme l'embrasement qui dévora les habitants de Sodome dans le

p. 4

temps où ils ne songeaient qu'à leurs plaisirs. “Le Fils de l'Homme viendra, dit Jésus-Christ dans son Évangile, au moment où vous vous y attendrez le moins. Vous ne savez pas si ce sera le matin ou le soir, à minuit ou au chant du coq.”

Si vous faisiez ces réflexions lorsque le démon cherche à vous porter au péché: “Je mourrai et j'ignore le temps où la mort me frappera; peut-être sera-t-ce au moment où je vais faire cette action infâme, ou au même instant où je l'aurai commise! Peut-être le Seigneur n'attend-il plus que ce crime de ma part pour me châtier. C'est peut-être lui qui doit combler la mesure de mes iniquités!”

Que d'exemples terribles nous doivent faire craindre ce malheur! Coré, Dathan, Abiron ont à peine commis leur crime que la terre s'ouvre pour les ensevelir dans ses entrailles. Les enfants d'Aaron n'ont pas plus tôt mis un feu étranger dans l'encensoir qu'ils sont frappés de mort.

Mais pourquoi vous rapporter des exemples à vous qui pourriez peut-être m'en citer de plus tragiques? N'avez-vous jamais entendu dire: “Un tel sorti ivre de telle maison, de tel cabaret n'a pu rentrer chez lui; la mort l'a frappé dans son crime”?

p. 5

Si nous considérons encore la mort du côté de ses effets, rien de plus propre à nous empêcher de tomber dans le péché. La mort nous sépare de nos parents et de nos amis à qui nous disons un éternel adieu. À la mort nous laissons les honneurs et les plaisirs. Si nous faisons cette réflexion, nous ne chercherions pas tant à nous en procurer.

Avares, si vous pensiez qu'à la mort il faudra renoncer à ces trésors que vous ramassez avec tant de soin, si vous pensiez qu'à la mort quelques morceaux de planches et un mauvais linge seront tout votre trésor, que vous laisserez ces biens à des enfants, à des héritiers ingrats et dissipateurs qui se moqueront de votre avarice; si vous faisiez ces réflexions salutaires lorsqu'on vous cause quelque tort, lorsque vous éprouvez quelque perte, loin de vous laisser aller aux emportements de colère, vous diriez avec le saint homme Job: “Le Seigneur m'avait donné ces biens, Le Seigneur me les a enlevés, que son saint nom soit béni!”

Si vous faisiez réflexion, filles et femmes mondaines, que ce corps, dont vous admirez la beauté et sur laquelle vous voudriez que tout le monde eût les yeux ouverts,

p.6

descendra bientôt dans les horreurs du tombeau pour y être la pâture des vers et y retourner en poussière, qu'il ne sera plus après la mort qu'un cadavre hideux, objet d'épouvante et d'horreur à ceux qui le verront, et qu'il ne lui restera plus rien de cette beauté qui a souvent été l'écueil de la vertu et de la pudeur, que ces idées vous ménageraient de crimes à vous-mêmes et de chutes aux autres!

Si le souvenir de la mort est pour nous un si sûr préservatif contre le péché, celui du jugement n'est pas moins propre à nous en inspirer de l'horreur. Notre religion nous apprend qu'il y a deux jugements, le particulier et le général. Le premier est celui que Dieu fait de chaque âme immédiatement après la mort: aussitôt que l'âme se sépare de son corps Jésus-Christ procède à son jugement: il lui fait rendre compte de toutes ses actions, rien ne lui échappe: c'est dans ce moment terrible qu'il faudra rendre compte des ivrogneries, des médisances, des calomnies, des blasphèmes, des paroles et des actions déshonnêtes, des injustices, des mauvais exemples que nous aurons donnés au prochain, des mauvaises actions

auxquelles nous l'aurons engagé,

p. 7

des mauvaises pensées que nous aurons fait naître dans son esprit. C'est dans ce moment terrible qu'il faudra être jugé sur l'abus des grâces que le Seigneur nous aura accordées, sur les profanations des sacrements que nous aurons reçus sans douleur de nos péchés ou après avoir caché nos iniquités aux ministres à qui il avait donné le pouvoir de les pardonner; jugement si terrible que l'Écriture nous apprend que nous y rendrons compte même d'une parole inutile.

Si au fort de vos tentations vous vous disiez à vous-mêmes: "Si je consens à cette pensée, à cette action criminelle, il me faudra en rendre compte à un juge sévère!" que de victoires vous remporteriez sur le démon!

Job, cet homme si juste, tremblait en pensant qu'il serait jugé par un Dieu: "QUE DEVIENDRAI-JE QUAND DIEU SE LÈVERA POUR ME JUGER? QUE LUI DIRAI-JE QUAND IL M'AURA EXAMINÉ ET CONVAINCU?" Paroles que nous devrions avoir souvent dans la bouche.

"Malheur à la vie même la plus sainte, si vous l'examinez sans miséricorde, ô mon Dieu!" disait saint Augustin. Un saint religieux disait en versant des larmes à ceux qui le rassuraient à la mort: "Oh! qu'il est terrible d'être obligé de rendre compte à un

p.8

Dieu!" "Hélas! Dit saint Pierre, si le juste est à peine trouvé juste, que deviendront le pécheur et l'impie?"

Le jugement général se fera à la fin du monde. Des anges emboucheront des trompettes et feront entendre par ordre de Dieu ces paroles effrayantes pour les pécheurs et consolantes pour les justes: ""Levez-vous, morts! et venez au jugement! SURGITE MORTUI ET VENITE AD JUDICIUM." Alors Les tombeaux s'ouvriront et tous les hommes, obéissant à la voix de leur Dieu, se réuniront dans le lieu où doit se faire le discernement des bons et des mauvais alors Jésus-Christ paraîtra avec tout l'éclat de sa majesté, portant dans son sacré Corps les cicatrices de ses plaies qu'il montrera à tous les hommes; il leur montrera aussi la Croix sur laquelle nos péchés l'ont attaché; ce ne sera plus cet Agneau plein de douceur, mais un Dieu armé de foudres et de tonnerres pour punir les pécheurs.

Le Livre où sont écrites toutes nos actions sera ouvert; elles seront dévoilées à la face de l'univers: hypocrites, si vous faisiez réflexion qu'alors toutes vos hypocrisies seront connues de ceux mêmes à qui vous prenez tant de soin

p. 9

de les cacher, bientôt le motif de vos actions serait changé et vous chercheriez à plaire à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Et vous pécheurs, que la honte et la confusion empêchent de déclarer tous vos péchés à vos confesseurs, si vous pensiez que pour avoir caché un seul péché mortel, toutes vos iniquités seront découvertes aux yeux de tout l'univers, avec quel courage, avec quelle joie même ne feriez-vous pas l'aveu le plus humiliant de toutes vos faiblesses? En vain le démon chercherait à vous fermer la bouche, rien ne vous arrêterait.

Et vous pécheurs, qui cherchez les lieux les plus secrets, les ténèbres les plus épaisses, pour satisfaire vos passions, que vos actions infâmes couvriraient de honte et de confusion si elles étaient connues! Si vous pensiez qu'au jour du jugement, tout le monde, surtout ceux à qui vous prenez tant de soin de les cacher en auront connaissance, que cette pensée serait salutaire!

Après la manifestation des consciences, les anges feront la séparation des bons et des méchants; alors, Jésus-Christ, s'adressant aux premiers, leur dira: "Venez, les bien-aimés

p. 10

de mon Père, posséder le Royaume qui vous a été préparé." Ensuite il se tournera vers les pécheurs qui attendront en tremblant l'arrêt de leur réprobation: "Allez, leur dira-t-il, allez! maudits! au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges."

Que le souvenir de cette sentence est bien capable de nous retenir! Saint Jérôme, dans le désert, ne s'occupait que de ces pensées lugubres; il avait sans cesse à l'oreille la trompette du jugement et le tombeau devant les yeux!